



N°34
18/10/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.pevhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairie

- **Cirphis** : ni chenille, ni papillon cette semaine.

Colza

- **Grosse altise : risque moyen.** Surveillance impérative des parcelles récemment levées.
- **Tenthrède : risque moyen.** L'activité diminue, mais des pullulations restent possibles. Poursuivre la surveillance.
- **Limaces : risque faible à moyen.** Avec le retour des pluies, vigilance dans les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade trois feuilles.
- **Noctuelle terricole (vers gris) : risque faible.**

Prairie

- **Cirphis**

Observations :

La tournée a eu lieu mardi 16 octobre.

Il n'y a eu aucun papillon piégé cette semaine. Il n'y a pas eu non plus d'observation de chenilles vivantes.



Chenille morte à Macaye (photo CA64)



Chenille morte à Juxue (photo CA64)

A faire :

Le vol de la quatrième génération entrevu la semaine dernière semble terminé. La troisième génération de chenilles a fini son cycle. Selon les conditions climatiques à venir dans les jours qui viennent, nous pourrions assister à l'éclosion de la quatrième génération de chenilles qui pourraient alors profiter du reverdissement actuel des prairies. Le froid, allié à l'humidité, sera le principal frein de cette dernière génération, si elle doit avoir lieu, d'ici à 10 jours.

Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :
MC. MAREAUX 06 24 42 59 54 // P. MAHIEU 06 85 30 22 70

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 sera assurée sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, **26 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : g.lambert@terresinovia.fr.

• Stades phénologiques et état des cultures

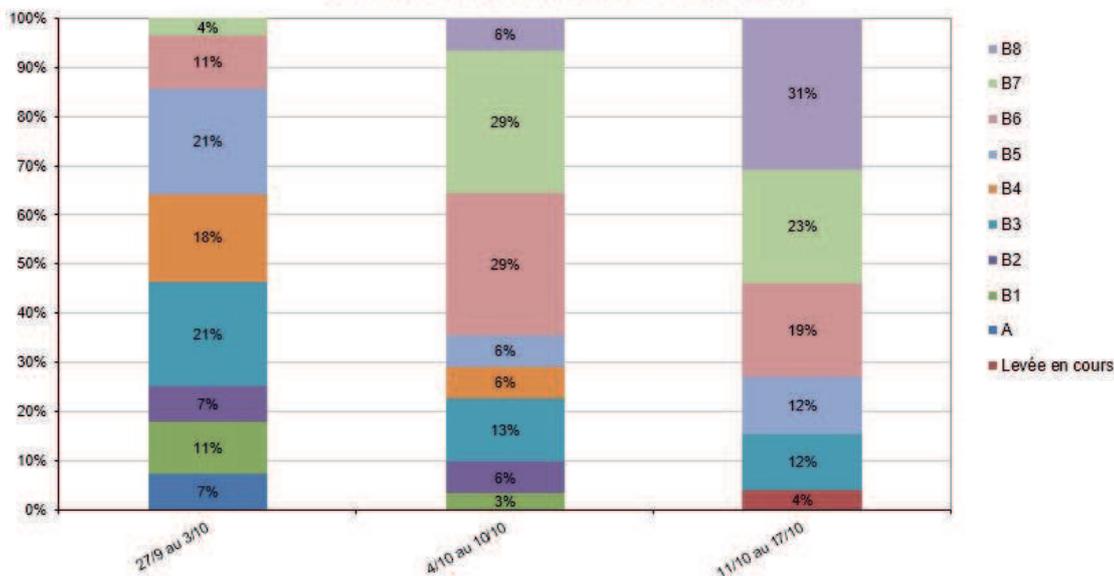
Après les pluies du 6 octobre, un nouveau front pluvieux a traversé le territoire entre les 14 et 15 octobre, générant des cumuls de pluies importants (22 mm à Mont-de-Marsan, 30 mm à Auch, 63 mm à Montauban), voire exceptionnels dans le Lauragais (plus de 100 mm localement). A noter également que la semaine a été marquée par un long épisode venteux.

Ces pluies tardives et abondantes, associées à des températures toujours très douces, donnent enfin des conditions favorables à la croissance du colza, mais aussi à la germination des graines restées dans le sec. Ainsi, certaines parcelles, 4% à l'échelle du réseau BSV mais plus nombreuses à l'échelle du territoire, lèvent à peine en cette mi-octobre, et devront faire l'objet d'une attention toute particulière. Les autres parcelles restent globalement hétérogènes en stade, y compris sur un plan intra-parcellaire. Les plus avancées atteignent désormais le stade B8 (BBCH18).

Ces conditions poussantes devraient se maintenir au cours des jours à venir, avec de la douceur et un temps calme.

A noter que les pluies et la douceur des températures génèrent d'importantes levées d'adventices. C'est le moment de faire un état des lieux dans vos parcelles.

Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Altise d'hiver ou grosse altise

L'activité des grosses altises adultes reste globalement faible sur le territoire : autour de 5 insectes par piège en moyenne, hors valeurs nulles. Les conditions climatiques défavorables de la semaine écoulée, fortes pluies et vent, peuvent expliquer ces observations.

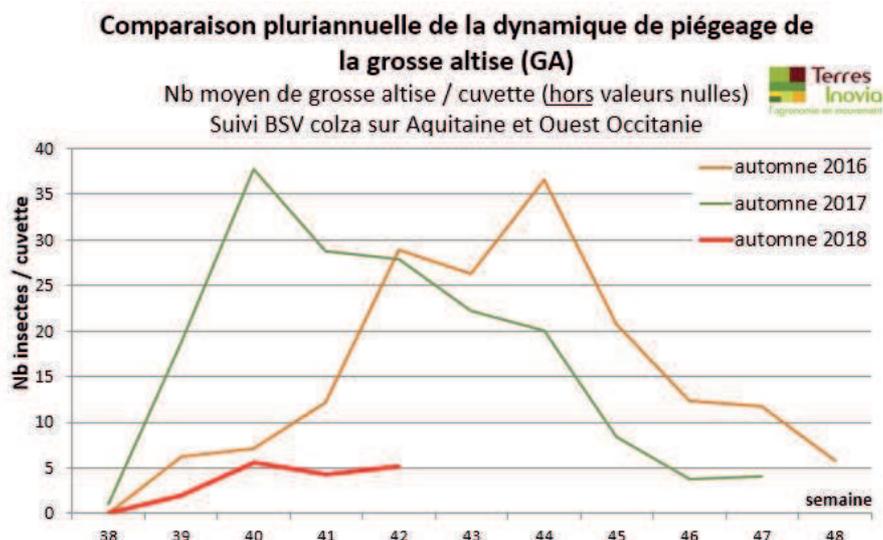


Grosse altise
(photo : Terres Inovia).

Quelques piégeages, disséminés sur l'ensemble du territoire (Gers, Dordogne, Tarn-et-Garonne) dépassent le seuil des 10 individus par cuvette ; malgré tout, les dégâts restent modérés sur la culture.

A ce jour, 16% des parcelles du réseau sont toujours dans la période de risque. Attention également aux parcelles hétérogènes, où l'on retrouve plusieurs stades très différents.

L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le **nombre de pieds avec morsures**. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque cette semaine.



Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : risque moyen pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

La majorité des colzas ont dépassé la période de risque. Néanmoins, le pic d'activité de l'insecte n'a pas été encore observé et les conditions météo à venir lui sont propices. **La surveillance doit donc impérativement se poursuivre**, en priorité sur les parcelles en cours de levée ou récemment levées, mais aussi sur les parcelles présentant une hétérogénéité de stades.

• Tenthrede

On rapporte toujours des dégâts de tenthrèdes ; cette semaine, les départements du Gers et du Tarn sont concernés. De plus, 45% des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque, et les conditions climatiques ne sont toujours pas défavorables à l'activité du ravageur.

Depuis le début du cycle, la quasi-totalité du territoire a été touchée.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larves de tenthrède
(Photo terre Inovia)

Évaluation du risque : risque moyen pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles.

Le ravageur est toujours observé, mais l'intensité des attaques diminue et le colza sort peu à peu de la période de risque. Soyez tout de même vigilant et réactif en cas de pullulation.

• Limace

Aucun retour d'observation de limace cette semaine. 16% des parcelles sont toujours dans la période de risque. L'absence de pluie limitait l'activité du ravageur jusqu'ici. Attention, vigilance dans les parcelles à risque (historique culture, travail du sol, stade) et sur les parcelles récemment levées.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible à moyen.

La majeure partie des colzas ont dépassé le stade trois feuilles dans le réseau, une attention particulière est à apporter aux parcelles récemment levées.

• **Noctuelle terricole ou vers gris**

Une parcelle située en Dordogne signale la présence de noctuelle terricole. Les dégâts provoqués par les taupins, les noctuelles terricoles ou même les mouches du chou sont identiques (étiolement de la plantule). N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement ou flétrissement sur certaines zones de votre parcelle.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible.

• **Charançon du bourgeon terminal**

Un premier signalement de CBT piégés est remonté du département du Gers cette semaine. Le nombre d'individus reste non significatif pour l'instant.

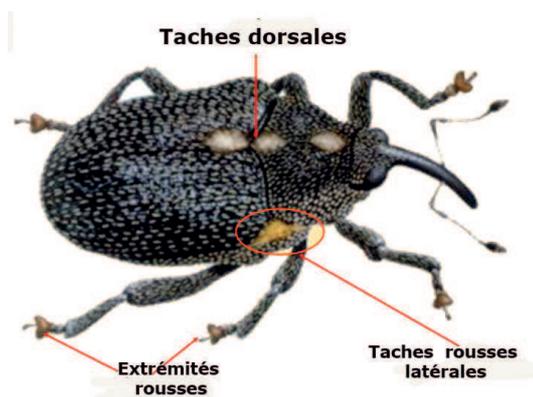
Le vol de CBT n'a pas encore démarré. Les conditions climatiques à venir semblent propices à l'insecte, aussi la surveillance des cuvettes en végétation devient primordiale pour détecter précisément le démarrage du vol.



Vers gris
(photo : Terres Inovia).



Charançon du bourgeon terminal (photo Terres Inovia).



Critères de reconnaissance du CBT (Terres Inovia).

Évaluation du risque : risque nul.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".